

Demande de transfert de la prestation de sortie

No d'affiliation : _____ Employeur / Médecin indépendant : _____

DONNÉES PERSONNELLES DE L'ASSURÉ(E)

Nom _____ Prénom _____

Rue, no _____ NPA, lieu _____

État civil célibataire marié(e) lié(e) par partenariat enregistré divorcé(e) veuf/veuve

Téléphone _____ Courriel _____

INFORMATIONS POUR LE TRANSFERT DE LA PRESTATION DE SORTIE

 1 - Transférer ma prestation de sortie auprès de l'institution de prévoyance de mon nouvel employeur

- Compléter les coordonnées de versement de la nouvelle institution de prévoyance à la page 2
- Joindre un bulletin de versement/QR si disponible

 2 - Transférer ma prestation de sortie auprès d'une police de libre passage ou d'un compte de libre passage (car pas de nouvel employeur)

- Compléter les coordonnées de versement à la page 2
- Joindre une copie de l'ouverture de la police ou du compte de libre passage

 3 - Verser ma prestation de sortie en espèces car : **3.1 - Je déclare débiter une activité d'indépendant à titre principale et ne suis plus assujéti à la prévoyance professionnelle obligatoire. À joindre :**

- Copie de votre pièce d'identité et celle de votre conjoint si vous êtes marié(e)
- Signature du conjoint sur le présent formulaire si vous êtes marié(e)
- Copie de l'acte d'état civil récent (datée de moins d'un mois) si vous n'êtes pas marié(e)
- Attestation de la caisse de compensation AVS confirmant votre activité d'indépendant à titre principal
- Compléter vos coordonnées de versement à la page 2

 3.2 - Je quitte définitivement la Suisse et n'ai plus d'activité lucrative en Suisse. À joindre :

- Précisez le pays de destination : _____
- Copie de votre pièce d'identité et celle de votre conjoint si vous êtes marié(e)
- Signature du conjoint sur le présent formulaire si vous êtes marié(e)
- Copie de l'acte d'état civil récent (datée de moins d'un mois) si vous n'êtes pas marié(e)
- Certificat de résidence établi par les autorités du pays de destination/domicile
- Attestation du contrôle des habitants confirmant le départ définitif à l'étranger
- Compléter vos coordonnées de versement à la page 2

Information :

Si vous vous établissez dans un pays non-membre de l'UE ou de l'AELE, la Fondation vous verse l'intégralité de la prestation de libre passage en espèce.

Si vous vous établissez dans un pays membre de l'UE ou de l'AELE, la Fondation vous verse la part subrogation de la prestation de libre passage et la part minimum LPP devrait être transférée sur une police ou un compte de libre passage de votre choix.



3.3 - Ma cotisation annuelle personnelle est inférieure à la prestation de sortie

- Compléter vos coordonnées de versement ci-dessous

ADRESSE DE PAIEMENT

Titulaire du compte	_____
Adresse du titulaire du compte	_____
Nom et adresse de la banque	_____
IBAN / Numéro de compte	_____
Swift/BIC (si paiement à l'étranger)	_____
No de références/police/compte	_____

SIGNATURE(S)

La personne soussignée confirme l'exactitude et l'intégralité des indications ci-dessus.

Lieu et date

Signature de l'assuré(e)

Lieu et date

Signature du conjoint/partenaire enregistré *

* Uniquement pour les versements en espèce. Il est également obligatoire de certifier officiellement par un notaire ou l'administration de votre commune l'authenticité de la signature de votre conjoint ou partenaire enregistré sur présentation de son passeport, de sa carte d'identité ou de son permis de séjour pour étranger. L'authentification ne doit pas dater de plus de 3 mois au moment de votre demande et les frais sont à votre charge.

Vos données personnelles sont traitées conformément à la notice de confidentialité qui est disponible sur <https://aromed.ch/politique-de-confidentialite/>. La notice de confidentialité décrit notamment vos droits en matière de traitement de vos données ainsi que les coordonnées de notre conseiller à la protection des données.

